



YACHT CLUB INTERNATIONAL DE PORT GRIMAUD

Place de l'Église - BP 32

83310 PORT GRIMAUD

Tél. /Fax : 04.94.56.54.44

E-mail : contact@yci-port-grimaud.com
ycipg@wanadoo.fr

web : [www. Yci-port-grimaud.com](http://www.Yci-port-grimaud.com)

AVIS DE COURSE

Les 29/08/09 et 30/08/09

Le Yacht Club organise en collaboration avec
la Mairie de Grimaud, Port Grimaud 1, 2 et 3 et leurs commerçants

Le 12ème TROPHEE PORT GRIMAUD - CITE LACUSTRE

deux jours de fêtes, de courses de voiliers,
un concours de boules et une Soirée de Gala Jazz.

Vendredi 28Août 2009

De 18h00 à 21h00 : Enregistrement des bateaux et remise des instructions de course au Yacht Club. Frais d'inscription : 30 € par voilier = ou < 9m

40 € par voilier > 9m < 12m

60 € par voilier = ou > 12m

Invitation au repas de gala pour le skipper.

Samedi 29 août 2009

09h00 : clôture des inscriptions

10h00 : Mise à disposition en mer pour le départ de la première régata (1 à 3 courses)

18h00 : Fermeture de la ligne

19h00 : Concours de boules (les résultats seront pris en compte pour l'attribution du Trophée)

20h00 : Place de l'Eglise, dîner de gala préparé par Michel Miquel et

Jazz band Verdolini

(Tickets équipiers & participants - 38€. Limité à 200)

Dimanche 30 août 2009

11h00 : Mise à disposition en mer pour le départ de la première régata (1 ou 2 courses)

18h00 : Fermeture de la ligne

19h00 : Remise des prix suivis d'un apéritif au Yacht Club

REGLEMENT

Les règles de l'ISAF (RCV 2009-2012)

L'avis de course

Les instructions générales 2009/12

Les prescriptions de la FFV

(Licence obligatoire pour tous les ressortissants ou résidents français embarqués - vente sur place)

CLASSES ADMISES

HN Flammes à confirmer

IRC Flamme Noire

La liste des concurrents avec la flamme correspondant à leur classe sera affichée lors de la clôture des inscriptions.

CLASSEMENTS

L'épreuve sera validée après la première course courue.

Les résultats seront calculés selon le système de points à minima. A partir de 4 courses courues, 1 course sera retirée.

DROIT DE PORT

Les voiliers qui ont **besoin** d'une place au port entre le 28 et 30 août,

doivent la réserver avant le 20 Août 2009 : Elles seront attribuées, dans la mesure du possible, seulement aux bateaux extérieur au Golfe de St. Tropez.

REMISE DES PRIX Dimanche 30 Août 19h00

Un prix pour le premier, deuxième et troisième de chaque classe.

Le Trophée Port Grimaud - Cité Lacustre sera attribué au bateau classé premier toutes

Epreuves.

Lots divers par tirage au sort.

PRE INSCRIPTIONS

Les pré inscriptions seront à retourner au Yacht Club avant le 20 Août 2009

Pour toute information merci de contacter Gilles Mossé 06 60 65 25 74 ou Monette Davy 04 94 56 34 60
